

Avis administratifs

7344633701 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
Préfecture des YVELINES
Direction de la réglementation et des collectivités territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Commune de CHAVENAY

AVIS DE PROLONGATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

L'enquête publique unique ouverte dans la mairie de Chavenay du jeudi 5 octobre 2023 à 8 h 30 au vendredi 17 novembre 2023 à 17 h 30 portant sur la modification de la déclaration d'utilité publique du projet de renaturation du ru de Gally, et sur le parcelaire en vue de déterminer les parcelles à exproprier pour la réalisation du projet et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés, est prolongée de 14 jours, soit jusqu'au vendredi 1er décembre 2023, 17 h 30.

M. Richard LE COMPAGNON, commissaire enquêteur, recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaitent dans les locaux de la mairie de Chavenay, le vendredi 24 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 30.

Les modalités de consultation du dossier d'enquête et de dépôt des observations initialement prévues dans l'arrêté préfectoral n°23-053 du 7 juillet 2023 sont prolongées jusqu'au vendredi 1er décembre 2023, 17 h 30.

7344942601 - AA

Commune
de BOISSY-MAUVOISIN

Modification n°1 du PLU

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération n° 2023-31, M. le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) telle que prescrite le 15 décembre 2022.

Le projet de modification n°1 du P.L.U. porte sur les objectifs suivants :

- Intégrer une OAP dans le centre village destinée à préciser les conditions de son urbanisation future.

- Affirmer dans le règlement du PLU les conditions de protection des zones agricoles.

L'enquête se déroule du 15 novembre 2023 à 9 h 00 au 16 décembre 2023 à 12 h 00 inclus.

Le 11 octobre 2023, le tribunal administratif de Versailles a désigné Mme Blandine RHONE en qualité de commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Date, heures, lieu :

- mercredi 15 novembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Boissy-Mauvoisin 78200 ;

- vendredi 24 novembre 2023 de 16 h 30 à 19 h 00, mairie de Boissy-Mauvoisin 78200 ;

- samedi 16 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, mairie de Boissy-Mauvoisin 78200.

Considérant que le projet de modification n°1 du P.L.U. de Boissy-Mauvoisin n'a pas donné lieu à la mise en œuvre d'une concertation, réputée non obligatoire.

Considérant que le projet de modification n°1 du P.L.U. de Boissy-Mauvoisin a été transmis aux services de la DRIAT Île de France pour examen au cas par cas, ces services n'ayant pas transmis d'informations ou réserves.

Considérant que le projet de modification n°1 du PLU de Boissy-Mauvoisin a été transmis aux Personnes Publiques Associées en date du 7 juillet 2023.

Considérant la prise en compte dans le dossier de modification des observations émises par la préfecture des Yvelines et par Mme l'Architecte des Bâtiments de France.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, pour permettre à la population d'y consigner ses observations ou propositions éventuelles.

Les observations pourront également être recueillies sur la boîte aux lettres électronique :

Boissy-mauvoisin@orange.fr ou par écrit à l'adresse suivante :

Enquête publique dans le cadre de la modification n°1 du P.L.U. À l'attention de Mme le Commissaire Enquêteur, Mairie de Boissy-Mauvoisin, 12, rue des Tilleuls, 78200 Boissy-Mauvoisin.

7343125901 - AA

Ville du VÉSINET

Mise à disposition
du public relative
au projet de modification
simplifiée n°5
du Plan local d'urbanisme
opposable

AVIS ADMINISTRATIF

Par arrêté municipal n° 2023-15 en date du 21 avril 2023, M. le Maire du Vésinet a engagé la procédure de modification simplifiée n° 5 du Plan local d'urbanisme (PLU) opposable.

La modification simplifiée n° 5 du PLU porte sur la création d'un secteur à plan masse en secteur de zone UAa, relatif à l'emplacement réservé n° 9, sur la parcelle cadastrée section AI-2 située au 1 bis, avenue des Courses/26, rue Alexandre-Dumas, afin d'y réaliser une opération de 21 logements sociaux.

Les modalités de la mise à disposition du public relative au projet de modification simplifiée n° 5 du PLU ont été définies par délibération n° 2023-09-04 du conseil municipal du 27 septembre 2023.

Le projet de modification du PLU, l'exposé de ses motifs, l'avis conforme de l'autorité environnementale et les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées au code de l'urbanisme seront mis à disposition du public pour une durée d'un mois courant du 8 novembre 2023 au 8 décembre 2023 inclus, avec les modalités suivantes :

- la mise à disposition d'un dossier papier dans le hall d'accueil de la mairie, au 60, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet, aux jours et heures d'ouverture au public (à savoir le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi que le jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le jeudi matin et le samedi.) ;

- la mise en ligne d'un dossier en version numérique PDF sur une page dédiée du site internet de la ville au www.le-vesinet.fr

- la possibilité donnée au public de formuler ses observations : soit sur un registre papier disponible dans le hall d'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture au public précités, soit par courriel à l'adresse électronique dédiée : ms5plu@levesinet.fr

À l'issue du délai de la mise à disposition, le maire en présentera le bilan au conseil municipal et proposera l'approbation du projet de modification du PLU par délibération motivée, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Bruno CORADETTI,
Maire du Vésinet.

Vie de sociétés

7344739701 - VS



Dénomination :

MERVIT RENOVATION

Forme : SAS
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 62, rue des Moines
75017 PARIS 17
90999872 RCS de Paris

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 18 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 novembre 2023, de transférer le siège social à 109 Avenue Gambetta, 78400 Chatou.

Président : M. Vitalie MERLA, demeurant 72 Rue Gabriel Péri, 91270 Vigneux sur Seine.

Radiation du RCS de Paris et immatriculation au RCS Versailles.

7344489601 - VS

NUTRIMETICS FRANCE

SAS
Au capital de 2 000 000 euros
171, rue Hélène-Boucher
78530 BUC
393 387 881 RCS Versailles

RECTIFICATIF

Publicité rectificative à l'annonce parue le 18 octobre 2023.

Mention annulée "à effet du 1er juillet 2023".

Mention ajoutée "à effet du 23 juin 2023".

Mention sera faite au RCS de Versailles.

Pour avis.

**Annonces légales
et judiciaires**



www.medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00



Auto



Moto



Hebdo !

**Votre petite annonce Auto,
immo, rencontre...
c'est dans**

**le Courrier
des Yvelines**

**ENFIN UN SITE UNIQUE
POUR VOS NOUVEAUX
MARCHÉS PUBLICS...**

**+ FACILE
PERTINENT
PROCHE**



CENTRALE DES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est **ici**

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés
PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités
PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

APPEL NON SURTAXÉ

**Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel
du 27 décembre 2022 soit 0,221 € ht le caractère**

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.